



Assurance multirisques individuelle

Par **m69200**, le **11/02/2011** à **13:17**

Bonjour,

j'ai eu un accident de travail (fracture tibia péroné malèolles) ,j'ai été hospitalisé et opéré le jour même (pose d'une plaque visé) que je dois gardé pendant 2 ans mon accident a bien été pris dans le cadre des accidents AT ? J'ai souscrit en plus de mon assurance habitation une multirisque individuelle qui peut prendre en compte les pertes de salaires aussi bien accident de la vie courante ou AT, ainsi que les conséquences etc... certains frais à quoi puis je avoir droit sachant que pour l'instant je ne sais pas réellement ce qui va se passé après mais je veux assuré les suites...